

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Pensée européenne et enseignement de la philosophie

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 25/08/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La mention de master *Pensée européenne et enseignement de la philosophie* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) comprend un parcours unique en première année de master (M1) et deux parcours différents en deuxième année de master (M2) : *Recherche en philosophie et pensée européenne* (parcours 1) et *Préparation à l'agrégation de philosophie* (parcours 2). Ces deux parcours entendent répondre à une double finalité : la formation à et par la recherche dans le premier cas (en vue notamment d'une poursuite d'études en doctorat) et la préparation de l'agrégation de philosophie. La formation entend s'inscrire dans une perspective interdisciplinaire en M1 et dans une plus large mesure dans le parcours 1, en articulant à une dimension principalement philosophique, des approches diversifiées visant à interroger l'idée d'Europe. Les enseignements se font en présentiel sur le site de l'UNS.

## Analyse

Objectifs
<p>Les débouchés professionnels les plus immédiats sont à chercher dans l'enseignement secondaire et supérieur et la recherche en philosophie. Le parcours de M2 <i>Préparation à l'agrégation de philosophie</i> assume aussi pleinement l'objectif du nécessaire renforcement des connaissances disciplinaires nécessaires à l'entrée dans la recherche, mais en se pliant au programme annuel du concours de l'agrégation externe de philosophie.</p> <p>Mais c'est la place de la recherche qui semble dans ce parcours plus problématique, malgré l'obligation de rédiger un mémoire comme c'est le cas dans l'autre parcours. L'orientation pluridisciplinaire du parcours <i>Recherche en philosophie et pensée européenne</i> permet non seulement de former les étudiants à des champs de recherche porteurs, mais aussi d'envisager sérieusement d'autres débouchés (professorat des écoles, concours de la fonction publique d'Etat, territoriale ou européenne, métiers de la culture et du patrimoine, des médias et de la communication, de l'édition...).</p>
Organisation
<p>La disparition du parcours <i>Préparation à l'agrégation de philosophie</i> en M1 en 2014 suite à la création du master <i>Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) a amené à faire de ce qui était auparavant le M1 du parcours <i>Recherche en philosophie et pensée européenne</i> un tronc commun pour les deux parcours. Cela semble poser des problèmes de cohérence et d'unité de la formation que les nombreuses mutualisations d'enseignements entre les deux parcours de M2 ne sauraient résoudre totalement. En outre, ces mutualisations semblent peu compatibles avec la différence d'orientation clairement affichée des deux parcours, risquant de minorer la dimension recherche y compris pour le parcours <i>Recherche en philosophie et pensée européenne</i>.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le parcours <i>Recherche en philosophie et pensée européenne</i> est une des originalités principales de cette formation, par ailleurs bien intégrée dans son environnement local, qu'il soit académique, culturel et même associatif (partenariat avec le musée Marc Chagall ou la société azurienne de philosophie). Les enseignements sont ainsi bien articulés avec les activités du centre de recherches en histoire des idées (CRHI, équipe d'accueil, EA 4318), de la maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est (MSHS Sud-Est), du centre universitaire méditerranéen de la ville de Nice et de la société azurienne de philosophie.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée et qualitativement conforme aux exigences élevées de la formation. Elle comprend trois professeurs des universités (deux de la section 17-philosophie du conseil national des universités (CNU) ; un de la section 08, langues et littératures anciennes), six maîtres de conférences (cinq de la section 17 ; un de la section 3, histoire du droit et des institutions), un professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un doctorant contractuel (section CNU 17), et deux enseignants de philosophie en classes préparatoires aux grandes écoles. Tous les intervenants mènent des activités de recherche de premier plan, jouissant pour la très grande partie d'une audience nationale et internationale. Il y a un responsable de mention. Le dossier ne mentionne pas de réunions spécifiques de l'équipe pédagogique hors des réunions (au moins quatre fois par an) du Conseil de département de philosophie. Cependant il faut noter que ces Conseils regroupent l'ensemble des enseignants intervenant dans cette formation.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les étudiants sont très majoritairement issus de l'académie et plus particulièrement de la licence <i>Philosophie</i> proposée par l'établissement. L'effectif en M1 et M2 est assez faible mais en légère augmentation sur la période (surtout en M2). Il y a eu en moyenne 11,25 étudiants inscrits en M1 sur la période et 11 inscrits en 2016-2017 ; en M2, en moyenne 10,7 sur la période, et 16 étudiants inscrits en 2016-2017.</p> <p>Le taux de réussite (82 % en M1, 61 % en M2 en 2014-2015, seule année pour laquelle nous avons un chiffre précis sur ce point) est conforme au niveau d'exigence du diplôme, mais on peut noter un très bon taux de poursuite en M2 des étudiants ayant obtenu le M1. Le dossier propose des éléments précis sur le devenir d'une proportion assez importante d'anciens étudiants mais lacunaires. Ces données semblent cependant témoigner d'une assez bonne insertion professionnelle des étudiants ayant obtenu ce diplôme. Le dossier propose peu d'informations sur la poursuite d'études en doctorat en donnant quelques exemples (un par an en moyenne), sans que l'on puisse évaluer leur représentativité par rapport à l'ensemble des promotions.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La formation est clairement et substantiellement articulée aux activités du CRHI et de la MSHS Sud-Est ; notamment par l'encouragement des étudiants aux activités de ces deux pôles de recherches dont les axes recoupent en partie la dimension « études européennes » de ce master. Cette participation n'est cependant pas encore prise en compte formellement dans l'évaluation et n'ouvre pas à l'obtention de crédits européens (ECTS).</p> <p>Elle ne propose pas d'enseignement centré sur la maîtrise des méthodes de la recherche en philosophie.</p> <p>La place du mémoire dans le parcours <i>Préparation à l'agrégation de philosophie</i> de M2 semble très problématique et naturellement réduite en raison de l'exigence très haute de ce concours.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La formation assume clairement sa dimension professionnalisante en ce qui concerne les métiers de l'enseignement et de la recherche en philosophie. Les autres secteurs d'activités envisagés dans les objectifs de la formation (métiers de la culture, du patrimoine, de l'édition, des arts) semblent pour l'instant moins bien appréhendés comme en attestent les pistes de réflexion pour le futur, proposées par le dossier. Aucun professionnel n'appartenant pas à l'enseignement ou à la recherche en philosophie ne participe à l'enseignement dispensé (comme dans la grande majorité des formations de ce type), si ce n'est dans le cadre du Conseil de perfectionnement.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Il n'y a pas de stages, ni de projets tuteurés intégrés à la maquette de la formation. On peut cependant saluer la mise en place de projets tuteurés dans le cadre du dispositif « Cordées philosophiques » à destination des élèves de collège, mais sur le mode du volontariat. Il pourrait être intéressant d'intégrer ces projets et la possibilité de stage dans la formation, en particulier dans le parcours <i>Préparation à l'agrégation</i>. Si l'année de préparation du concours semble rendre difficile la mise en place de tels dispositifs, la première année commune aux deux parcours pourrait constituer un cadre plus pertinent.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation semble avoir mis l'accent sur ce point. La mobilité étudiante est à un niveau élevé pour ce type de formation qui semble porter ses fruits notamment au niveau de la mobilité étudiante et enseignante, même si nous possédons des chiffres pour l'ensemble du département de philosophie et non pour cette seule formation. Elle semble donner une grande importance aux langues étrangères, même si l'intégralité des enseignements disciplinaires sont dispensés en français. La formation intègre 48 heures d'enseignement de langues chaque semestre de M1, 48 heures au premier semestre de M2 parcours <i>Recherche en philosophie et pensée européenne</i>, et 48 heures au deuxième semestre de M2 parcours <i>Préparation à l'agrégation de philosophie</i>. Elle propose une grande variété de langues vivantes (anglais, italien, espagnol, allemand, russe, arabe).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Ce master recrute sans sélection les étudiants ayant obtenu une licence <i>Philosophie</i>. Les autres étudiants sont recrutés via une validation d'acquis sur critères apparemment sélectifs. Il n'est pas fait mention de dispositifs particuliers et formalisés d'aide à la réussite, les enseignants privilégiant un suivi individualisé plus informel rendu possible par la taille réduite des effectifs. Le passage d'un parcours à l'autre est possible tout au long de la formation.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement est majoritairement dispensé en présentiel mais la formation s'est attelée à développer des modalités hybrides associant présentiel et accès à des enregistrements audio des enseignements ou/et à des ressources numériques. On peut cependant regretter l'absence de formation spécifique aux outils numériques.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les jurys se réunissent à la fin de chaque semestre. Leur constitution répond aux dispositions décidées par l'UNS. Ils ne peuvent ainsi, aux grands regrets des enseignants, et c'est compréhensible, permettre à toute l'équipe pédagogique d'y participer. Depuis l'année 2014-2015, l'évaluation se fait en contrôle continu intégral (CCI). La formation ne propose plus de session de rattrapage (qui ne concernait qu'un très petit nombre d'étudiants). Cette modalité semble avoir permis une plus grande adaptation des évaluations aux différents enseignements et permettre un meilleur accompagnement des étudiants.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>L'annexe au diplôme est correctement informée et distribuée aux étudiants. Les enseignements constituent un livret fourni aux étudiants dès le mois de mai pour ceux inscrits en M2 parcours <i>Préparation à l'agrégation de philosophie</i>, et au mois de septembre pour les autres.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>La formation, devant la difficulté récurrente pour ce type de diplôme à recueillir des informations sur le suivi des diplômés, a mis en place différents outils innovants (utilisation des réseaux sociaux et de l'association des étudiants en philosophie et de la société azuréenne de philosophie notamment).</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un Conseil pédagogique et un Conseil de perfectionnement ont été mis en place en avril 2015. La formation a cependant développé avant cela des procédures d'autoévaluation plus informelles mais apparemment efficaces. Elle donnait déjà une place importante à l'évaluation par les étudiants, qu'elle entend accroître par la distribution depuis 2015 d'un questionnaire d'évaluation dont les résultats sont transmis aux Conseils de perfectionnement et pédagogique. On constate également une place renforcée des étudiants dans le processus d'autoévaluation de la formation.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Très haute qualité scientifique des enseignants intervenant dans cette formation.
- Orientation porteuse du parcours *Recherche en philosophie et pensée européenne*.
- Dynamique positive des inscriptions et du taux de poursuite en M2.

### Points faibles :

- Place insuffisante de la recherche dans le parcours *Préparation à l'agrégation de philosophie*.
- Effectif de l'équipe pédagogique réduite qui impose des mutualisations entre les deux parcours qui ont pourtant des orientations très différentes.

### Avis global et recommandations :

La dimension recherche de ce master ouvre sur des perspectives, comme l'Europe et l'histoire des idées, porteuses et relativement peu présentes en France. Elle s'inscrit en outre dans une tradition niçoise qui participe à singulariser positivement cette formation. L'association à cette perspective au sein d'un même master de la préparation à l'agrégation même sous la forme d'un parcours distinct en M2 devrait être reconsidérée. Bien que les étudiants inscrits dans le parcours *Préparation à l'agrégation* doivent rédiger un mémoire de recherche, les exigences élevées de ce concours paraissent peu compatibles avec la production d'une recherche suffisamment approfondie et originale pour préparer au mieux les lauréats à une poursuite d'études en doctorat. Le nombre réduit d'enseignants-chercheurs (EC) composant le département de philosophie de l'UNS, relativement à l'offre de formation en licence et master offerte par cet établissement, impose en outre de nombreuses mutualisations, décidées apparemment et de manière fort compréhensible en donnant la priorité à la préparation à l'agrégation. Cela risque de participer à fragiliser, y compris dans le cadre du parcours *Recherche en philosophie et pensée européenne*, la place de l'initiation à la recherche. Celle-ci passe aussi par des enseignements reflétant les recherches personnelles des EC pas nécessairement en rapport direct avec le programme et les exigences spécifiques du concours. Il conviendrait peut-être de dissocier plus clairement ces deux parcours en conservant le seul parcours *Recherche en philosophie et pensée européenne* pour réserver la préparation à l'agrégation à un diplôme universitaire (pour autant, bien évidemment, que cela n'entraîne pas, comme c'est parfois le cas, une augmentation trop importante des droits d'inscription pour les étudiants). A défaut, il conviendrait au moins d'éviter des mutualisations trop fréquentes entre les deux parcours de M2. Dans les deux cas, cela semble supposer, certes dans une moindre mesure pour le second, une politique de recrutement plus ambitieuse d'un point de vue quantitatif, à la hauteur de la très bonne réputation de cette formation tant au niveau national qu'international.

# Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE  
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

***Master philosophie***

**Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014898-020205-RT**

Nice, le 23/04/2017

Chers experts, chers collègues,

L'équipe pédagogique intervenant dans le master mention philosophie a pris bonne note du rapport d'évaluation de l'HCERES. Elle tient à remercier les évaluateurs pour leur travail, leur compte-rendu très détaillé, clair et objectif, ainsi que la synthèse effectuée dans un sens constructif.

Nous souhaiterions apporter quelques éclaircissements ou compléments d'information aux différents points qui ont été soulevés dans le rapport.

La conservation, dans le cadre de l'accréditation 2018, d'un seul parcours en M permettra de résoudre les deux points faibles mentionnés.

Pour le Président de l'Université  
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,  
La Présidente de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire  
du Conseil Académique

  
**Sophie RAISIN**